



Vous avez 15 ans ou plus et vous habitez Saint-Gaudens ?

Votez pour vos trois projets préférés avant le 15 novembre 2021 !

Le budget participatif permet aux habitants de décider directement de l'affectation d'une partie du budget de la ville (150.000€), parmi les projets proposés par les Saint-Gaudinois, dans le cadre de l'appel à idées, ouvert cette année du 15 avril au 30 juin.

Maintenant, c'est à vous de voter parmi les 7 projets sélectionnés !

Plus d'information : budgetparticipatif@stgo.fr / 05.61.94.78.00 ou 05.61.94.78.24

Les 7 projets retenus, soumis au vote des habitants :

1. Aménagement du lavoir de la rue des Fontaines	2. Restauration du mur avenue Henri Montagut
3. Améliorer le sentier autour du lac de Sède pour permettre son accès par tout temps	4. Aménager une allée dallée en bordure du côté ouest de la Place Pégot"
5. Mise en place en centre-ville de bornes de recharge pour les véhicules électriques	6. Un écran géant au service du sport et de la culture
7. Un golf miniature à Saint-Gaudens	

Pour voter, rien de plus simple :

- o Vous devez habiter Saint-Gaudens et avoir plus de 15 ans (fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité)
- o Jusqu'au 15 novembre, sélectionnez vos 3 projets favoris parmi les 7 proposés par les habitants :
 - Par vote électronique, en créant un compte sur la plateforme <http://www.saintgo.fr/stgo2/>
 - Par vote physique, en déposant votre bulletin (au dos) rempli à l'accueil de la mairie.

Le règlement du budget participatif et le détail des projets sont disponibles sur le site <https://www.stgo.fr/?p=19860> et à l'accueil de la mairie.

----- ✂

BUDGET PARTICIPATIF 2021

Bulletin à retourner à l'accueil de la mairie avant le 15 novembre 2021

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

31800 Saint-Gaudens

(joindre un justificatif de domicile pour que le vote soit pris en compte)

Indiquer le numéro du projet pour lequel vous souhaitez voter :

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

*Toutes les habitants de Saint-Gaudens âgés de plus de 15 ans peuvent participer au vote.
Chaque habitant ne peut voter qu'une fois.*

Plus d'information : budgetparticipatif@stgo.fr / 05.61.94.78.00 ou 05.61.94.78.24